

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mille vingt trois

Le 25 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2023

Date d'affichage 15 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 28

Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Marc DURAN, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON et Nadia DAMART **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC et Martine LHERMENIER.

Absents excusés : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART et Virginie DALY.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Allan BERTU.

N° 2023-087 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FONDS D'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (FACECO) – AIDE D'URGENCE POUR LES POPULATIONS VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE AU MAROC

Le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO) est un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Il permet aux collectivités territoriales qui le désirent, d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. Il s'agit de l'unique outil de l'Etat donnant la possibilité aux collectivités territoriales de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence.

À la suite du séisme meurtrier qui a touché le 8 septembre 2023 le Maroc, le FACECO a été activé afin de fédérer les initiatives de solidarité de ces dernières avec les populations victimes.

Les dons versés à ces fonds de concours permettront de soutenir la réponse d'urgence mise en œuvre par des ONG françaises et internationales déjà présentes et actives dans les zones sinistrées, en appui aux autorités marocaines. En fonction de l'évaluation des besoins réalisée par les autorités marocaines, elle pourra également financer la mise en œuvre d'opérations humanitaires de secours d'urgence et de dons d'équipements et de vivres, au bénéfice des populations sinistrées.

Le FACECO assure aux collectivités territoriales que les fonds engagés seront utilisés avec pertinence eu égard à la situation d'urgence concernée et à la réalité du terrain, qu'ils seront gérés par des experts de l'aide humanitaire d'urgence et que leur utilisation sera scrupuleusement tracée. Il garantit également une visibilité de la contribution des collectivités.

Dans ce contexte, il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention exceptionnelle au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales, d'un montant de 1 000 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 22 septembre 2023 ;

CONSIDERANT le besoin immédiat pour les populations victimes du tremblement de terre au Maroc ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 1 000 € au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 25 septembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 27/09/2023

Affichée le : 27/09/2023

Acte à classer

2023-087

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-27T14-15-51.00 (MI247770931)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230926-2023-087-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Versement d'une subvention exceptionnelle au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (faceco) - Aide d'urgence pour les populations victimes du tremblement de terre au Maroc

Date de décision : 26/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.4. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-087.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/09/23 à 12:58

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 27/09/23 à 14:15

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 27/09/23 à 14:22

